

Normes éditoriales pour *Symposium*

Abréviations :

L'abréviation d'un titre donné entre parenthèses dans le texte n'est pas en italique. Mais si elle est mentionnée dans le corps du texte, elle doit être inscrite en italique comme le titre. Par exemple, *Être et temps* peut apparaître sous la forme d'une citation donnée entre parenthèses de la manière suivante : (ET, 153). Si l'abréviation est donnée dans le corps du texte, elle sera en italique comme par exemple : « Johnson soutient que le terme ne se retrouve pas dans *ET*. »

Citations :

Le détail complet des références ne doit pas être donné dans le corps du texte. La première mention doit apparaître sous forme de note en bas de page de la façon suivante :

Auteur, *Titre* (Lieu de publication : Maison d'édition, année), page(s).
Gilles Deleuze, *Différence et répétition* (Paris : PUF, 1968), 123.

Dans le cas des ouvrages édités ou traduits, après le titre de l'ouvrage utiliser « éd. » ou « trad. par » suivi du nom de l'éditeur.

Rodolphe Gasché, « Archéologie et frivolité », *L'Herne Derrida*, éd. M.-L. Mallet et G. Michaud (Paris : L'Herne, 2004), 172-78.

Dans le cas des chapitres de livre, les références doivent être données selon le modèle suivant :

Alain Badiou, « La déliaison politique », dans *Abrégé de métapolitique* (Paris : Seuil, 1998), 77-87. Au besoin, ajouter la note suivante : Par la suite, l'abréviation AM sera utilisée dans le texte.

Dans le cas des articles, les références doivent être données selon le modèle suivant :

Antoine Bolduc, « La conception sartrienne de l'espace », *Revue internationale de philosophie*, vol. 54, no 2 (2004), 67-98.

Lorsqu'un ouvrage traduit en français est cité d'après l'ouvrage original, donner la référence complète de la version originale suivie de « trad. par (nom du traducteur) », puis mentionner le titre en italique.

Richard Rorty, *Philosophy and the Mirror of Nature* (Princeton : Princeton University Press, 1980), 98, trad. par T. Marchaisse, *L'Homme spéculaire* (Paris : Seuil, 1990), 133. Au besoin, ajouter la note suivante : Par la suite, l'abréviation PMN sera utilisée dans le texte.

Les références subséquentes dans le corps du texte donneront en premier la pagination de la version originale suivi de celle de la version française, séparée par « / ». Exemple : (PMN 98/133).

Les références subséquentes d'un même ouvrage seront données dans les notes en bas de page selon le modèle suivant :

Rorty, *Philosophy and the Mirror of Nature*, 154.
Badiou, « La déliaison politique », 78.
Bolduc, « Le conception sartrienne de l'espace », 82.

Donner la référence des notes en bas de pages de la façon suivante : 185 n. 2.

Ibid. peut être utilisé pour les citations qui apparaissent entre parenthèses dans le corps du texte. *Ibid.* prend toujours une majuscule.

Ibid. ou l'abréviation du titre doit toujours être utilisé pour les citations qui apparaissent entre parenthèses dans le corps du texte. (Les numéros de pages seuls sont uniquement acceptés dans la section « Comptes rendus »).

Site web :

Les noms de site web indiqués dans les notes en bas de page sont mis entre crochets. Exemple : [www.ulaurentian.ca].

Ellipses :

Aucune espace ne suit ou ne précède les points de suspension entre crochets. Exemple : « abc [...] xyz... ».

Italique :

- Utiliser l'italique pour mettre une partie du texte en relief. Dans certains cas, les caractères gras peuvent convenir. **NE JAMAIS UTILISER LE SOULIGNÉ.**
- Les titres d'ouvrages (et les traductions des titres) sont indiqués en italique.
- Les mots étrangers doivent être indiqués en italiques, incluant ceux qui peuvent être considérés comme faisant partie de la langue française, tels que *a priori*, *a posteriori*, *fiat*, *Dasein*, *Gestalt*, *contra*, etc.

Nombres :

- Utiliser le trait d'union pour les pages et les années : 43-44, 1457-1538.
- Répéter les dizaines, mais pas les centaines et les milliers : 562-68, 1954-58.
- Écrire les décades comme dans l'exemple suivant : les années 1970.
- Épeler les nombres inférieurs à 101; utiliser les chiffres pour les nombres complexes : soixante-quatorze, 62 500.
- Les notes de références dans le texte apparaissent avant « , » « : » « ; » ou « . ».
- Pour les énumérations dans un paragraphe, utiliser les chiffres arabes entre parenthèses : (1) (2) (3) etc.

Ponctuation, guillemets et parenthèses :

- Utiliser les symboles « ‘ » et « ’ » pour les expressions citées dans les citations : « abc ‘xyz’ abc ».
- Le point est à l’intérieur des parenthèses lorsque la parenthèse contient une ou plusieurs phrases complètes.
- Ne pas utiliser de point pour les degrés académiques : PhD, MA, etc.
- É.-U. (avec points).
- Espacer les lettres qui composent les noms de personne. Ex. : F. T. Marinetti
- Une espace insécable doit précéder les deux-points. Une espace insécable doit également séparer les guillemets ouvrant et fermant le texte guillemeté.

Appels de note et ponctuation :

L’appel de note se fait en chiffres arabes et précède la virgule, le point et les guillemets.

- Ex. : ...tel que Kant le soutient¹, la raison pure...
- Ex. : ...tel que Kant le soutient¹.
- Ex. : ... « la raison pure¹ ».

Sections et sous-sections du texte :

- Espace d’une ligne avant et après les titres des sections et des sous-sections, qui peuvent être indiqués par une lettre ou un chiffre : A. B. C. ... 1. 2. 3. ...
- Les titres des sections sont alignés à gauche, en caractères gras.
- Les titres des sous-sections sont alignés à gauche, pas de caractères gras.
- Le retrait de première ligne n’est pas utilisé pour le premier paragraphe d’une section ou d’une sous-section.

Symboles :

- Utiliser « § » pour désigner « paragraphe ».
- Ne pas utiliser « % », mais épeler « pour cent ». Ex. : « cinquante pour cent ».

Comptes rendus d’ouvrage :

- Indiquer les pages de l’ouvrage qui fait l’objet d’un compte rendu entre parenthèses avant « , » « . » « : » ou « ; ».
- Dans le cas des références à un chapitre particulier de l’ouvrage qui fait l’objet d’un compte rendu, on indique par exemple « Chapitre 1 » (C majuscule et chiffre).

Titres en langue étrangère :

- Le titre de l’ouvrage en langue étrangère est donné en italique, suivi de la traduction française entre parenthèses.
- Le chapitre de l’ouvrage en langue étrangère est donné en italique entre guillemets, suivi de la traduction française entre guillemets et entre parenthèses.